



## **Fonds de développement des territoires**

### **Rapport d'activités**

**Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019**

## **TABLE DES MATIÈRES**

TABLE DES MATIÈRES.....	2
Préambule.....	3
Rôle et responsabilité de la MRC .....	3
Gestion du fonds .....	3
Documentation .....	3
Soutien aux entreprises et aux organismes.....	3
Soutien aux communautés rurales .....	4
Tourisme.....	4
Financement .....	4
Économique.....	4
Communautaire et social .....	6
Développement local.....	7
Administration.....	7
Sommaire .....	7
Informations complémentaires .....	7

## **PRÉAMBULE**

Suivant la sanction du projet de loi 28, loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT, maintenant le MAMH) a remis la responsabilité du développement local et régional de notre territoire entre les mains de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRC).

Dans le but de soutenir les MRC dans cette nouvelle compétence, le MAMOT a mis en place le Fonds de développement des territoires (FDT).

Jusqu'au 31 décembre 2018, la grande majorité des mandats de développement était confiée au Centre Local de Développement de la Vallée-du-Richelieu. Depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2019, la MRC a intégré tous les services de l'organisme dans son propre fonctionnement.

## **RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE LA MRC**

Le FDT sert d'outil de financement pour les mesures de développement local et régional de la MRC. Ces mesures peuvent porter sur les objets suivants :

- ✦ La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- ✦ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- ✦ La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ✦ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- ✦ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- ✦ Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

## **GESTION DU FONDS**

### **Documentation**

Dans la poursuite de la réalisation de ce mandat, la MRC a reconduit les axes et priorités en cours ainsi que les différentes politiques nécessaires à la bonne marche des différents programmes et pour les différents volets de développement de la Vallée-du-Richelieu.

### **Soutien aux entreprises et aux organismes**

Afin d'atteindre ses objectifs de façon plus adéquate, la MRC a apporté des modifications mineures au cadre de gestion du Fonds de développement de la Vallée-du-Richelieu (FDVR). Elle a aussi reconduit certaines politiques déjà en vigueur

Politiques reconduites telles quelles :

- ✦ La politique de soutien aux entreprises 2017-2018;
- ✦ Les secteurs priorités FLI-FLS 2017-2018;
- ✦ La politique de Microcrédit 2017-2018;
- ✦ La politique de soutien aux projets structurants 2017-2018;

## Soutien aux communautés rurales

La Politique de soutien aux communautés rurales a été mise sur pied par la MRC en 2015 afin d'assurer le développement des communautés rurales et l'occupation dynamique du territoire de la Vallée-du-Richelieu. Elle s'inscrit, en quelque sorte, en continuité avec l'esprit du Pacte rural appliqué de 2002 à 2015. Ses orientations stratégiques sont:

- ✦ Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- ✦ Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- ✦ Assurer la pérennité des communautés rurales;
- ✦ Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Afin de bien encadrer ce fonds, la MRC s'appuie sur la politique de soutien aux communautés rurales. Cette dernière a été révisée en 2018-2019.

## Tourisme

Au niveau touristique, l'année 2018-2019 s'est principalement articulée autour de la mise en œuvre du plan d'action issu de la politique touristique. Les projets de développement touristique sont principalement réalisés à l'interne. Une activité d'identification des forces, faiblesses, menaces et opportunités s'est tenue en juin 2018, permettant de remobiliser les intervenants du secteur afin de réaliser des projets collectifs répondant aux besoins locaux. Les fruits de cette démarche seront mûrs au cours de la prochaine année.

## Financement

Une somme de 654 522\$ a été versée par le ministère pour la gestion de ce programme dans la Vallée-du-Richelieu. Le total des fonds a été réparti sous quatre volets : économique, communautaire et social, développement local et l'administration.

## Économique

Dans le cadre du volet économique : La MRC a versé 470 060\$ pour l'ensemble des services visant la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, ainsi que le tourisme. En voici le détail :

Organismes	Type d'aide	Projet, contrat, mandat	Somme versée FDT
CLD Vallée-du-Richelieu/MRC	Conseil aux entreprises, organisme et communautés	Développement économique 2018-2019	213 660 \$
CLD Vallée-du-Richelieu/MRC	Contrat de service	Promotion touristique, culturelle et agroalimentaire 2018-2019	166 400 \$
CLD Vallée-du-Richelieu/MRC	Contrat de service	FDVR	30 000 \$
CLD Vallée-du-Richelieu/MRC	Contrat de service	ODZA	40 000 \$
CLD Vallée-du-Richelieu/MRC	Contrat de service	Soutien aux communautés rurales	20 000 \$
Total			<b>470 060 \$</b>

La MRC a aussi soutenu des initiatives émanant du milieu qui ont des impacts économiques. Parmi ces initiatives, certaines avaient débuté l'année précédente, mais se sont terminées en 2018-2019. D'autres se sont amorcées en 2018-2019 et se termineront en 2019-2020.

Au total, c'est 32 270 \$ qui sont accordés aux organismes dans le volet économique, dont 27 270\$ dépensés et 5 000\$ engagés.

<b>Organisme</b>	<b>Type d'aide</b>	<b>Titre du projet, du contrat ou du mandat</b>	<b>Engagement via le FDT</b>	<b>*</b>
Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie	Subvention : développement des entreprises	Bourse d'initiatives en entrepreneuriat collectif	2 750 \$	T 2017-2018
Expansion PME	Subvention : développement des entreprises	Les Ambassadeurs pour la Montérégie, le Garde-manger du Québec	7 000 \$	T 2017-2018
Groupe Pro-conseil	Subvention: autre	Dégustations-conférences "Du champ à l'assiette"	17 520 \$	T 2017-2018
Expansion PME	Subvention : développement des entreprises	Circuits gourmands et passeport Foodies VR	5 000 \$	C 2018-2019
Total			<b>32 270 \$</b>	

\*Statut du projet au 31 mars 2019 : T : Terminé, C : en Cours

## Communautaire et social

En 2018-2019, dans le cadre du volet communautaire et social, la MRC a investi 401 415 \$ dans divers projets répondant aux axes et priorités d'intervention. De ce montant, 110 415 \$ ont été versés et 291 000 \$ sont engagés et seront versés au cours de la prochaine année. Des ententes remontant en 2016-2017 et en 2017-2018 se sont terminées en 2018-2019.

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Sommes versées FDT	*
Voitures anciennes du Québec	Subvention : événement	Fête Saint-Mathieu	12 533 \$	T 2018-2019
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Subvention : développement des milieux de vie	Une vocation plus inclusive pour les nouveaux jardins du curé	6 000 \$	T 2018-2019
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Subvention : développement des milieux de vie	Vers le retour des tournois	9 000 \$	T 2018-2019
Maison nationale des patriotes	Subvention : autre	Mise en valeur de la Meunerie Adréus Bonnier	5 000 \$	T 2018-2019
Mouvement VeRT	Subvention : développement des milieux de vie	Nourriture à partager	2 500 \$	T 2018-2019
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie	Jardin en bac pour une qualité de vie améliorée	1 000 \$	T 2018-2019
Route des Arts et Saveurs	Subvention : événement	Développement et embauche	18 000 \$	T 2017-2018
Les chiens Togo Inc.	Subvention : développement des milieux de vie	Chiens d'assistance	10 000 \$	T 2017-2018
CDC Vallée-du-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie	Soutien au développement social et communautaire	40 000 \$	T 2017-2018
Coopérative de santé de Saint-Denis	Subvention : développement des milieux de vie	Mise à niveau du logiciel de gestion des membres	1 382 \$	T 2018-2019
Société historique et culturelle de St-Antoine	Subvention : autre	Circuit patrimonial des points d'intérêt de St-Antoine	5 000 \$	T 2018-2019
Association de la Vallée-du-Richelieu pour la Déficience Intellectuelle	Subvention : développement des milieux de vie	Je prends ma place dans ma communauté, j'y vie, j'y contribue et je participe	120 000 \$	C 2017-2018
Coopérative de santé de la Rives	Subvention : développement	Embauche d'une infirmière	46 000 \$	C 2017-2018

	des milieux de vie			
Chants de vieilles	Subvention : développement des milieux de vie	Développement des partenariats et de l'offre jeunesse	20 000 \$	C 2018-2019
Total			<b>401 415 \$</b>	

\*Statut du projet au 31 mars 2019 : T : Terminé, C : en Cours

### Développement local

Les secteurs prioritaires dans le développement local incluent le transport, l'environnement et le développement durable. La MRC a octroyé 173 700\$. Certains investissements remontent à 2017-2018. De ce montant, 52 500\$ ont été versés et 121 200\$ sont engagés.

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Sommes versées FDT	*
Association du Mont-Rougement	Subvention : autre	Programme éducatif sur les milieux naturels	2 500 \$	T 2017-2018
Autonomik! - Organisme de véhicules en libre-service	Subvention : développement des milieux de vie	Implantation d'une flotte de véhicules en autopartage dans la Vallée-du-Richelieu	105 000 \$	C 2017-2018
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Subvention : étude	Développer le transport actif dans le Piedmont	16 200 \$	C 2018-2019
Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu	Subvention : autre	La sécurité nautique une priorité!	16 000 \$	T 2018-2019
Intégration compétences	Subvention : autre	Détournement du site d'enfouissement, Meublétout- Boutique aux fringues	34 000\$	T 2018-2019
Total			<b>173 700 \$</b>	

\*Statut du projet au 31 mars 2019 : T : Terminé, C : en Cours

### Administration

Une somme de 52 185 \$ a été attribuée à l'administration par la MRC.

### Sommaire

Depuis 2015-2016, la MRC a reçu 2 545 394 \$ pour le FDT. La somme réelle versée aux 31 mars 2019 et de 1 881 221 \$. Les engagements de la MRC totalisent 417 200 \$.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La grande partie des actions du Centre de local de développement de la Vallée-du-Richelieu 2018-2019 a été financée par le Fonds de développement des territoires de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu. Vous pouvez consulter le [rapport annuel 2018-2019](#) de l'organisme sur le site Internet de ce dernier.